

La visite a débuté à 18 h, au 950, chemin d'Anjou de Boucherville. Les personnes présentes par secteur et représentativité sont les suivantes :

<p>Secteur le Boisé Guylaine Bisier Rhéal Brunet Michel Rochefort</p>	<p>Secteur chemin d'Anjou Max Benchetrit Mme Benchetrit Denis Chrétien Étienne Dorig France Guérette Yannick Laflamme Lisette Marquis Alain Marquis Sylvain Matte Sylvain Milette Hélène Péloquin Claudelle Perreault Jacques Rajot</p>
<p>Secteur rue De Montbrun Réjean Moreau André Paillé Sébastien Paillé Yvette Paillé</p>	<p>Secteur chemin de Touraine Christiane Richard Guy Boudreau</p>
<p>Organismes Patrick Brissette (CREM) Représentants de la ville de Boucherville Roger Maisonneuve Nadia Rousseau Journal La Relève Daniel Hart Transfert Environnement et Société Cédric Bourgeois Rebecca Gelly-Cyr</p>	<p>Sanexen Jean-Christian Brisson Jacques Dion Réjean Loiselle Alex Mainville Bernard Meunier Benoit Nantel Éric Sauvageau Carmelo Sciacca</p> <p>Animation et prise de notes Marie Beaubien Dominique Blanchard</p>

18 h 05 **Mot de bienvenue**

Marie Beaubien souhaite la bienvenue aux membres du comité et leurs invités et au journaliste de la Relève, M. Daniel Hart. Elle demande à Bernard Meunier de présenter les membres de Sanexen qui se sont joints au groupe pour la visite. Mme Beaubien explique que le trajet de la visite est celui qu'empruntent les camions, de la barrière à l'aire de remblayage. Le tracé de la visite est déposé à l'annexe 1

18 h 15 **Visite du site en autobus**

1^{er} arrêt : Barrière

La barrière est temporaire, elle sera remplacée par une guérite qui sera commandée dès la signature du protocole d'entente avec la ville de Boucherville. On prévoit trois façons d'ouvrir la guérite : les camions utiliseront le code inscrit sur leur manifeste de livraison; les citoyens du chemin d'Anjou seront munis d'un transpondeur; les véhicules d'urgences de la ville utiliseront un code numérique à bouton. Étant donné que la guérite nécessitera une installation électrique, une demande à Hydro Québec a déjà été transmise pour gagner du temps. Également, une aire de retournement sera aménagée. À cet effet, une demande devra être adressée à Hydro-Québec dès la signature du protocole d'entente étant donné que ces aires devront être aménagées sur des terrains appartenant à Hydro-Québec. Un signaleur est présent de 7 à 17 h 10. Une cinquantaine de voitures voulant emprunter le chemin d'Anjou sont bloquées chaque jour. Finalement, Sanexen installera un système de caméra pour éviter le vandalisme.

2^e arrêt : File d'attente et première courbe

Sanexen s'ajuste aux diverses situations pour améliorer la circulation. Suite au versement d'un camion dans le fossé au début août, un panneau de limite de vitesse de 30 km/h et un signal d'arrêt ont été ajoutés juste avant la première courbe pour ralentir les camions. Lorsqu'il y a plusieurs camions qui arrivent simultanément avant l'ouverture du site le matin, ceux-ci sont mis en attente dans la portion rectiligne du chemin avant la courbe. Le signaleur les laisse passer à partir de 7 h à raison d'un camion aux deux minutes. Lorsqu'il n'y a pas de file d'attente, le signaleur se poste à la guérite.

Il est indiqué que les travaux de réfection du fossé où l'incident de camion s'est passé seront effectués le lendemain même de la visite.

3^e arrêt : Deuxième courbe

Un deuxième signal d'arrêt a été ajouté pour ralentir les camions dans la deuxième courbe. Les panneaux de limite de vitesse sont installés par Sanexen. Cette limite de vitesse sera confirmée dans le protocole d'entente. On prévoit aussi des opérations d'émondage pour améliorer la visibilité dans les courbes. Un camion à eau arrose devant les résidences pour abattre la poussière. Suite à des signalements et à des récurrences, un nouvel opérateur du camion à eau a été embauché.

Questions ou commentaires	Réponses
Est-ce que l'arrosage sera fait en hiver?	Non, car il n'y a pas de poussière en hiver.

4^e arrêt : Réparations sur le chemin d'Anjou

Des réparations préliminaires ont été faites sur le chemin d'Anjou, mais force est de constater que celui-ci est endommagé rapidement par la circulation des camions. Selon le protocole d'entente et le plan de transport, il est prévu de solidifier et élargir le chemin d'Anjou. L'intention de Sanexen d'aménager l'accès au site plus à l'est demeure toujours et Sanexen travaille sur les plans et devis pour une entrée permanente. Toutefois, plusieurs éléments méritent d'être considérés pour localiser l'accès, dont le positionnement de l'exutoire, du bassin d'eau numéro 1 et du ponceau.

5^e et 6^e arrêt : Mur antibruit et balance

Le mur antibruit à l'ouest du site a été construit et pourra être bonifié suite à la réception des recommandations de la firme acoustique Atelier 7hz. Selon le rapport de la firme spécialisée et en fonction de la conception actuelle du mur, les activités dans la carrière, sauf pour le claquage de portes ou le déchargement de gros matériaux, ne dépassent pas les normes de bruit en vigueur. Le travail pour diminuer le bruit se fait en continu avec la firme et une autre évaluation sera faite lorsque l'aménagement de l'accès et des infrastructures internes sera finalisé. Le récent rapport de 7hz sera mis en ligne sur le site Internet www.crsvoisinage.com sous peu.

Questions ou commentaires	Réponses
Est-ce que la firme fait le tour des résidences?	Des résidences à proximité du site ont été identifiées et des appareils de mesure ont été installés. Des mesures de bruit ont été prises en dehors des heures de travail et durant les travaux.
Nous n'avons pas vu ces spécialistes.	Lors de la deuxième évaluation, une fois l'accès final au site aménagé, vous pourrez voir où sont situées les stations et rencontrer les spécialistes en acoustique.
Est-ce que vous faites du concassage?	Non, il n'y a pas de concassage sur le site. Seules des opérations de tamisage sont effectuées.

La procédure de réception des camions est décrite aux visiteurs.

À l'arrivée, le camion monte sur la balance.

Le camionneur présente son manifeste de transport qui lui a préalablement été remis par Sanexen. En amont, les clients de Sanexen offrent les matériaux dont ils disposent, par téléphone. Un certificat d'analyse doit accompagner l'offre et Sanexen soumet un prix. Sanexen a développé une base de données spécifique pour ce site. Chaque client est identifié avec un numéro de contrat. Les informations sont inscrites sur le manifeste. Une pesée individuelle de chaque camion est effectuée. Les sols sont examinés et, s'il y a apparence de non-conformité, un échantillon de contrôle est pris, ici, sur le site. Chaque camion a un lieu de déchargement spécifique où il doit décharger son voyage. La balance pourrait être relocalisée selon l'aménagement de l'entrée du site. Toutes les mesures permettent une bonne traçabilité des sols et de nouveaux échantillonnages sont pris au besoin.

Questions ou commentaires	Réponses
Est-ce que le ministère de l'Environnement vous a répondu sur l'acceptation de sol de type B-C?	LE MDDELCC n'autorisera pas Sanexen à recevoir des sols B-C
Si d'autres types de sols ou de matériaux sont acceptés, de combien de temps l'échéancier de remplissage pourrait-il être diminué?	L'échéancier a été réduit à 7 ans en considérant la possibilité que le MDDELCC autorise des sols ou matériaux additionnels.

Les visiteurs ont pu observer l'emplacement de l'exutoire des eaux présentes dans la carrière. Sur le plan remis à chacun, les bassins d'eau sur le site sont identifiés. Le premier bassin est situé à proximité de l'exutoire, le deuxième est localisé entre l'exutoire et le batardeau et le troisième est situé près du dépotoir. Au début, l'eau de la carrière s'évacuait par gravité. Actuellement, l'eau s'évacue par pompage. Le niveau d'eau actuel est à environ 25 mètres par rapport au niveau de la mer. Les échantillonnages se font à l'exutoire. S'il y a dégradation de la qualité de l'eau, un traitement doit être effectué. Sanexen contrôle la qualité et le débit de l'eau. Sanexen souhaite abaisser le niveau de l'eau jusqu'à 22 mètres du niveau de la mer.

Questions ou commentaires	Réponses
Avez-vous prévu laisser un bassin d'eau? Est-ce que le rabaissement du niveau de l'eau et l'action du pompage ont modifié notre approvisionnement en eau?	Le protocole d'entente à être signé par la ville et Sanexen prévoit de conserver un plan d'eau sur le site. Le rabattement a sans doute un impact sur les nappes de surface. Il faut aussi prendre en considération l'été très sec et chaud que nous avons au Québec cette année. Par ailleurs, nous ne croyons pas que les puits artésiens soient touchés par les travaux actuels, mais Sanexen documentera cet état de fait éventuellement si un lien de cause à effet est soupçonné.
Quel est l'impact de la nouvelle élévation de l'eau ? Il semble y avoir un impact sur nos puits. Nous vivons ici depuis plusieurs années et nous n'avons jamais constaté un tel phénomène. Notre eau est plus foncée que d'habitude.	À court terme, les puits artésiens seront échantillonnés pour vérifier la qualité de l'eau des résidents à proximité. Les résultats seront transmis dès qu'analysés. Les élévations de l'eau dans les puits seront également mesurées.
Quand les résidences du chemin d'Anjou seront-elles branchées à l'aqueduc?	Des études de sols doivent être réalisées et des appels d'offres lancés pour les plans et devis. Il est donc possible d'envisager que les travaux d'installation de l'aqueduc pourraient être démarrés en 2019. Dès que le protocole sera signé, on présume que la ville pourra donner des dates plus précises.

Les participants sont en mesure d'observer l'élévation de dix mètres de la butte au-dessus du dépotoir grâce à un mât surmonté d'un drapeau orange. À cette hauteur, l'élévation de la butte demeure significativement inférieure à la cime des arbres environnants.

7^e arrêt: Batardeau (voie double entre les bassins 2 et 3)

Le batardeau a une fonction double, soit permettre aux camions d'accéder au dépotoir et de le confiner ainsi qu'agir comme rempart filtrant entre le bassin 3 à proximité du dépotoir et le bassin 2. Il n'y aura pas de remblayage dans les portions ennoyées localisées du côté du chemin d'Anjou tant que les dimensions et le concept d'un éventuel plan d'eau ne seront pas définis.

Questions ou commentaires.	Réponses
Les algues aperçues dans le bassin 2 sont-elles nocives?	Malgré qu'aucun échantillon n'ait été prélevé ni analysé, tout porte à croire que ce sont des plantes aquatiques et non des algues bleues ni des cyanobactéries.

8^e arrêt : Aire de remblayage

Sur le dépotoir, les visiteurs peuvent observer les travaux de mise en place des sols. De plus, des morceaux de béton (supérieurs à 30 cm de diamètre), de roc et de la brique ont déjà été déchargés sur le muret. Dans cette section de la carrière, les visiteurs peuvent aussi observer trois empilements de déchargements. Un empilement pour les matériaux à échantillonner pour vérifier la conformité environnementale, un autre pour le béton devant passer par le tamisage et un troisième pour les sols trop humides qu'on laisse sécher. Les participants peuvent observer également l'entrée par De Montbrun et l'ancienne balance de Carrières Rive-Sud. Le protocole d'entente ne prévoit pas d'accès par de Montbrun, autre que potentiellement durant les travaux d'aqueduc sur le chemin d'Anjou.

Depuis le début des activités normales à la carrière, soit le 6 août dernier, Sanexen a reçu 76 500 Tm de matériaux.

Questions ou commentaires	Réponses
L'entrée par de Montbrun sera-t-elle utilisée?	Peut-être pendant la construction de l'aqueduc.

Comme mentionné précédemment, les analyses de sols sont faites à la source. Le projet REM (Réseau électrique métropolitain) est le principal fournisseur actuellement. Des clients situés près de terrains contaminés requièrent une surveillance accrue. Il y a deux ressources chez Sanexen (techniciens séniors en environnement) qui échantillonnent au besoin les voyages. Les sols ne sont jamais déposés dans l'eau, mais bien sur le dépotoir.

Questions ou commentaires	Réponses
Les activités des deux dernières semaines produisent un bruit qui ressemble à du broyage. Est-ce le tamisage qui fait ce bruit?	Souvent les machines à chenilles qui circulent sur du béton/briques font ce type de bruit. Depuis que le batardeau est fini, toutes les activités se font essentiellement au fond de la carrière, sur le dépotoir.
Qui paye les camionneurs?	Les camionneurs sont habituellement payés par le générateur des sols/matériaux.
Lors de la construction de l'aqueduc, y aura-t-il un plan de transport différent ?	Cela reste à déterminer. La ville prévoit deux scénarios selon les soumissions reçues, soit l'installation de l'aqueduc sur une partie du chemin d'Anjou seulement ou sur l'entièreté de celui-ci.
Quand le chemin d'Anjou sera-t-il refait et élargi?	Après la signature du protocole d'entente avec la ville.

Une fois la visite terminée, les visiteurs se regroupent à la balance pour faire le point sur certains éléments.

19 h 30 *Avancement des travaux*

Marie Beaubien relate qu'il y a eu une vingtaine de signalements/questionnements, soit sur la ligne 24 h, soit par courriel. Des suivis ont été faits ou sont à faire dans tous les cas. Ceux-ci portaient principalement sur la circulation sur le chemin d'Anjou, le bruit, la poussière et la qualité de l'eau des puits. Le détail des signalements/questionnements et suivis est déposé à l'annexe 2.

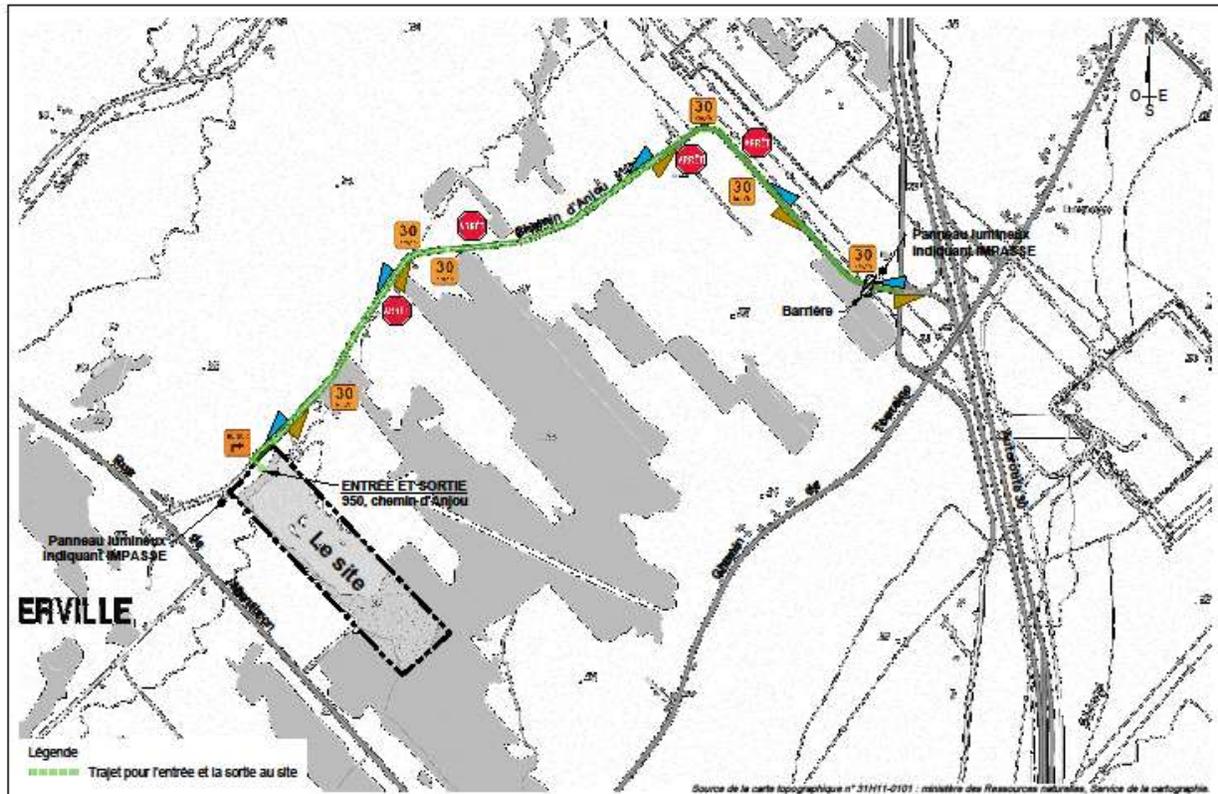
20 h 00 *Prochaine rencontre et fin*

La prochaine réunion était prévue pour le 2 octobre prochain, mais cette date devrait changer.

En effet, l'intérêt des membres du comité de vigilance lors de la prochaine rencontre serait d'avoir une présentation des principaux éléments du protocole d'entente. Dans ce contexte, la date de la prochaine rencontre sera déterminée en fonction de la signature du protocole d'entente entre la ville de Boucherville et Sanexen. Les membres du comité seront avisés de la date de la prochaine rencontre dès que possible.

La rencontre se termine à 19 h 40.

ANNEXE 1 : PLANS DU TRAJET ET DU SITE



<p>Préparé par : COMITÉ DE VIGILANCE</p> <p>Projet en cause : Ancienne carrière Landreville à Soucherville</p>	<p>Plan de signalisation routière temporaire pour le Chemin d'Anjou</p> <p>RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE</p>	<table border="1"> <tr> <td>Élaboré par : J. Bergeron</td> <td>Revisé par : K. Randall</td> <td>Approuvé par : B. Meunier</td> </tr> <tr> <td>Date : 2018-08-27</td> <td>Dessin # : RA17-001-1-42</td> <td>Échelle de plan : A (DTM/INAD/83) Zone 8</td> </tr> </table> <p>SANEXEN SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES</p>	Élaboré par : J. Bergeron	Revisé par : K. Randall	Approuvé par : B. Meunier	Date : 2018-08-27	Dessin # : RA17-001-1-42	Échelle de plan : A (DTM/INAD/83) Zone 8
Élaboré par : J. Bergeron	Revisé par : K. Randall	Approuvé par : B. Meunier						
Date : 2018-08-27	Dessin # : RA17-001-1-42	Échelle de plan : A (DTM/INAD/83) Zone 8						

ANNEXE 2 : SIGNALEMENTS ET SUIVIS

SIGNALEMENTS		
Dates (2018)	Sujets	Suivis/réponses
6 août (2 fois)	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée de camions par De Montbrun 	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les périodes prolongées de retrait du signaleur
Semaine 6 août	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre important de camions et des nuisances qui s'ensuivent surtout en ce qui touche la sécurité (vitesse et étroitesse du chemin) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avis additionnels aux camionneurs ○ Système de file d'attente ○ Entretien temporaire des accotements du chemin d'Anjou
9 août	<ul style="list-style-type: none"> • Poussière 	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation du camion à eau devant toutes les résidences, au besoin
11 août (3 fois)	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle configuration du chemin d'Anjou en impasse 	<ul style="list-style-type: none"> • Explications données sur la situation
16 août (2 fois)	<ul style="list-style-type: none"> • Bruit avant 7 h 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis transmis aux travailleurs
17 août (2 fois)	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse des camions • Visibilité dans les courbes • Étroitesse du chemin 	<ul style="list-style-type: none"> • Signalisation 30 km • Arrêts devant les courbes • Avis additionnels aux camionneurs • Mise à pied d'un camionneur
QUESTIONNEMENTS		
Dates (2018)	Sujets	Suivis/réponses
26 juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'information sur les modalités d'accès au chemin d'Anjou par l'autoroute 30 	<ul style="list-style-type: none"> • Explications transmises
2 août	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures de l'impact de la transformation du chemin d'Anjou en impasse • Date de la visite du site 	<ul style="list-style-type: none"> • Explications transmises sur la base des éléments contenus dans le compte rendu de la rencontre du comité de vigilance du 18 juillet
6 août	<ul style="list-style-type: none"> • Date des prochains échantillonnages des puits artésiens des résidents en aval • Eau de puits plus odorante et colorée • Lien avec les travaux en cours • Constats de la plongée faite par Sanexen 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de la résidence avec test de l'eau de puits • Information sur les échantillonnages à venir : semaine du 28 juillet • Lien peu probable entre les travaux et l'eau de puits en raison de la profondeur de ceux-ci • Le principal constat de la plongée est que le muret semble avoir été renforcé à sa base par ce qui apparaît être du roc faisant en sorte que la portion du haut à découvert est d'environ 3 mètres, minimisant ainsi les risques d'effondrement.
6 août	<ul style="list-style-type: none"> • Configuration du nouvel accès au site • Participation financière gouvernementale à l'aqueduc • Échéancier de l'installation de l'aqueduc 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses transmises : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nouvel accès à l'étude, mais encore prévu à l'est avec angle oblique ○ Pas de nouvelle sur la participation financière du gouvernement à l'aqueduc ○ Date : à discuter avec la ville de Boucherville

6 août	<ul style="list-style-type: none"> Publication des échantillonnages de l'eau des bassins de la carrière 	<ul style="list-style-type: none"> Publication sur le site Internet crsvoisinage.com
AUTRES SUIVIS		
Dates (2018)	Sujets	Suivis/réponses
Août	Incident de camion du 7 août sur le chemin d'Anjou	Fossé réparé le 29 août